



UNIVERSITÉ SAINT JEAN

Saint Jean School of Management

1^{er} CONCOURS DU 22 AVRIL 2023

EPREUVE DE SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Nombre de pages de l'épreuve	02 pages de consignes + 05 pages de documents
Durée de l'épreuve	1h30

Conseils méthodologiques

1. Prenez le temps de lire très attentivement tous les documents en surlignant ou en soulignant les éléments qui semblent appartenir à la problématique qui se dégage. Après avoir dégagé les idées principales, établissez un plan qui comprendra obligatoirement une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion.

2. Rédigez l'introduction qui doit annoncer le sujet, posez la problématique et proposez votre plan (qu'il sera important de respecter par la suite !). Comptez les mots de cette introduction. Vous devez impérativement indiquer par **un signe étoile (*)** un ensemble de **50 mots**.

3. Reprenez les textes et rédigez le développement. Attention à bien respecter le plan annoncé dans l'introduction. Le lecteur doit pouvoir accéder au plan à la simple vue de la copie. Rédigez des paragraphes distincts en n'oubliant pas d'introduire une phrase qui permet – à la fin de chaque paragraphe – de faire le lien avec le suivant. Comptez les mots du développement. S'ils sont trop nombreux, posez-vous la question du bien fondé de certains adverbes et adjectifs ...

4. Rédigez la conclusion qui doit ouvrir le débat, sans toutefois contenir d'idées personnelles. Soignez bien cette partie ; c'est la dernière impression sur laquelle votre lecteur restera. Comptez les mots de cette dernière phrase.
5. Recomptez tous les mots.
6. Rédigez votre synthèse sur la feuille de copie.
7. Relisez votre synthèse. N'oubliez pas que trop d'erreurs d'orthographe entraînent une forte décote sur la note. Pensez également à indiquer le nombre exact de mots dans le cadre prévu à cet effet (première page de la copie). Les mots sont systématiquement recomptés lors de la correction.
8. Pour faciliter votre travail de comptage des mots, vous pouvez diviser vos feuilles de brouillon en dix colonnes. Vous placerez un mot dans chaque colonne (voir l'exemple de comptage sur la page de garde du sujet).

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.

Il vous est demandé de faire la synthèse, et non une suite de résumés, de l'ensemble des 05 documents présentés, en **400 mots**, avec une **tolérance de 10%, c'est-à-dire de 360 à 440 mots**.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe de la langue française
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe * après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots dans le cadre prévu sur votre copie et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement contrôlé par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

Remarque :

La phrase

« Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, 75% des nations de l'ONU se réunissent à New York. »

comporte 27 mots.

DOSSIER

Document 1

Les rapports entre l'État et les jeunes sont une suite d'illusions. En 1967, François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, écrit un rapport : « Les jeunes d'aujourd'hui », qui souhaite contribuer à « l'élaboration d'une politique pour la jeunesse » [...] Pourtant la notion même de jeunesse n'est pas évidente. Correspond-t-elle à un âge biologique ? Georges Lapassade affirme que les idées de maturité, de stabilité, de maîtrise de soi, sont un masque servant les idéologies de l'ordre et de la domination. « L'adulte-étalon » est proposé aux jeunes. Identification et intériorisation des normes permettent alors l'initiation adulte de la jeunesse qui s'installe dans les places offertes par la société.

Cette approche rejoint la réflexion d'Henri Levebvre qui indique dans « la conscience mystifiée » que « la jeunesse est une invention récente, contemporaine en somme de l'aménagement des dynasties bourgeoises ». La notion de jeunesse apparaît alors comme un élément idéologique servant à suturer le déroulement des âges dans une organisation sociale. Les travaux de Laurent Thevenot s'intéressent à ce statisticien qui « a maille à partir avec certaines populations qui lui échappent ». Ainsi en est-il des jeunes qui, même au niveau le plus élémentaire du comptage, s'avèrent souvent insaisissables ». En effet, l'appareillage statistique tel que le recensement de la population, est construit pour couvrir « tout le terrain ». L'unité de base est le « ménage ordinaire », constitué pour les enquêtes sur le modèle de la famille bourgeoise, c'est-à-dire de la famille qui contrôle l'ensemble de ses membres : jeunes et vieux. Par exemple, à peine 4 % des détenus sont rattachés à un « ménage ordinaire ». Un examen des catégories socio-professionnelles renforce l'existence de ces figures diversifiées de la jeunesse. « Les jeunes employés » ont moins de vingt-cinq ans, les « jeunes cadres » ont de vingt à trente ans. Cet « âge » numérique entre la situation d'adulte et celle d'enfants est une construction arbitraire qui donne une représentation positiviste de frontières indéfinissables. Ce terme générique de « jeunes », d'ailleurs comme celui de « vieux », occulte les clivages des groupes sociaux et renforce les représentations de cette zone de la vie définie comme jeunesse.

Ces quelques remarques soulignent les difficultés théoriques et méthodologiques de l'analyse des situations sociales des jeunes. Quel est alors l'état de l'emploi pour les jeunes en France ? [...]

Depuis quatre ou cinq ans, de nombreuses études ont été réalisées sur ce thème. Sans reprendre l'ensemble de cette littérature, des points de repère situent l'ensemble du problème.

	jeunes entrant sur le marché du travail	Niveau de diplômes				Total
		I	II	III	IV	
1973	— Nombre total (en milliers)	225,6	161,0	73,0	100,4	560,0
	— dont chômeurs	35,1	17,4	6,7	6,0	65,2
1979	— Nombre total	187,0	203,8	86,3	119,8	596,9
	— dont chômeurs	87,7	72,0	30,4	14,4	204,5

Les niveaux retenus par l'étude de l'INSEE correspondent aux définitions suivantes :

I : sans diplôme et BEPC pour les garçons

II : CAP, BEP (et BEPC pour les filles)

III : Baccalauréat

IV : Diplômes d'enseignement supérieur.

À l'intérieur de chacune de ces catégories, le pourcentage de jeunes ne trouvant pas d'emploi a évolué comme suit :

	I	II	III	IV	Total
% en 1973	15,6	10,8	9,2	6,0	11,6
% en 1979	46,9	35,3	35,2	12,0	34,3

En six ans, le nombre des jeunes entrant dans la vie active et ne trouvant pas d'emploi est passé de un sur dix à un sur trois. La conclusion de cette étude officielle montre la forte dégradation de la situation des jeunes sur le marché du travail. Une fraction importante de ces jeunes apparaît comme une main-d'œuvre de réserve taillable et corvéable à merci. Une analyse plus détaillée montre que les risques par rapport à l'emploi sont diversement répartis dans la population jeune. Le niveau de diplôme apparaît comme un élément discriminant.

Les jeunes arrivant sur le marché du travail sans diplôme, sont fortement touchés par le chômage. Plus de 45 % d'entre eux ne trouveront pas d'emplois. Même pour les bacheliers, la situation s'est fortement dégradée. Leur pourcentage de chômeurs s'est multiplié par quatre environ en quelques années. Ces données marquent les transformations de l'emploi offert aux jeunes : rétrécissement des possibilités d'insertion professionnelle et dégradation généralisée de tous les niveaux de formation.

Extraits de *Informations*
OIT Bureau international du travail
Volume 18, n°1 de février 1982.

Michel Tachon (1982), « Seront-ils les vaincus de l'histoire ? », *Revue internationale d'action communautaire*, n°8, pp. 49-50.

Document 2

Qui n'a pas entendu des témoignages de personnes en chômage faisant état de problèmes causés par la trop grande disponibilité de temps ? Ils diront par exemple: « Alors que je dispose de tout le temps nécessaire, je ne parviens pas à m'organiser. » « J'effectue toutes sortes de petits travaux, mais j'ai toujours l'impression de perdre mon temps. » « Je suis actif la nuit et je dors le jour. » « J'éprouve un sentiment de vide. » Ces quelques témoignages font bien ressortir les difficultés éprouvées par la plupart des chômeurs et chômeuses quant à l'organisation de leur temps. En abordant cette dimension, à savoir la perspective temporelle chez les chômeurs, il faut avoir à l'esprit le fait qu'un chômage prolongé constitue l'une des expériences les plus traumatisantes. Nous avons déjà précisé la nature de ces traumatismes (Lemaire, 1987). Nous nous contentons de rappeler que l'expérience du chômage entraîne, progressivement, la perte de l'estime de soi, du statut professionnel, de la motivation, de l'identité, de l'image de soi, etc. Pour bien comprendre les difficultés liées à la temporalité chez les chômeurs, c'est-à-dire leur mode d'actualisation du temps, il faut les situer dans un contexte de pertes psychologiques. Concrètement, ceci s'exprime par une incapacité de structurer le temps à soi, incapacité qui résulte d'une transition difficile du travail au chômage et d'une adaptation déficiente à la nouvelle situation. Ainsi, d'une temporalité meublée par le travail, les individus passent à une temporalité construite de toutes sortes de petites expériences vécues où domine une impression de vide (le « vide de l'existence »).

Robert Lemaire (1987), « La compétence temporelle des personnes en chômage (revue de la littérature) », *Santé mentale au Québec*, n° 12, vol. 2, p. 76.

Document 3

Pourquoi parle-t-on de préparation des jeunes à la vie active? Parce que, par définition, la jeunesse est en rupture avec la vie active et les responsabilités sociales. Cette réalité est due à l'existence de l'école même. Jadis chez nous, la formation professionnelle était directement liée au travail et non confiée à des personnes spécialisées. C'est encore vrai aujourd'hui dans d'autres pays. En confiant à des institutions spécifiques le soin de « former » ses enfants, la société a créé le phénomène de la « jeunesse ». En même temps, cette institutionnalisation de la formation a engendré un savoir de plus en plus formel, coupé de la vie concrète, sociale et professionnelle. La distance est telle aujourd'hui que pédagogues et responsables politiques s'en inquiètent et que des « programmes de préparation à la vie active » sont mis en œuvre pour réduire cette distance. Deux stratégies sont possibles. La première consiste à retirer à l'école le maximum de ses prérogatives pour les confier à d'autres institutions, dont l'entreprise. La seconde vise à établir des articulations plus nombreuses et

plus radicales entre l'école et les autres institutions sociales. Mon expérience et celle du GRAIN, groupe de recherche et d'action pédagogique avec lequel je travaille, se situe dans cette deuxième perspective. Car aujourd'hui, en Belgique, l'école apparaît comme un passage quasi-obligé de la formation professionnelle. Les tentatives de formation professionnelle qui concurrencent l'école officielle (classes moyennes, entreprises, écoles privées...) se font rarement dans l'intérêt des milieux populaires. Jusqu'ici, tout se passe comme si des intérêts privés essayaient, par ces formules extrascolaires, de mieux contrôler la formation professionnelle.

Francis Tilman (1982), « L'école contre le travail ? », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 8, p. 61.

Document 4

Selon Brenner (1976), le taux global de mortalité augmente à cause du chômage, de même que la mortalité due à certaines maladies spécifiques telles que la cirrhose du foie et les maladies cardiovasculaires et rénales. Il a indiqué que les taux de suicide et d'homicide augmentaient une année après l'augmentation du taux de chômage, mais cette période s'étend de deux à trois ans pour les maladies cardiovasculaires. Aux États-Unis ces effets sont indépendants de l'âge, du sexe et de la race. En Angleterre, au pays de Galles, et en Suède on a trouvé des résultats semblables. D'autre part, Kosky (1980) rapporte que les jeunes en chômage ont plus de maladies respiratoires, plus de migraines, plus d'irritabilité et qu'un fort pourcentage présentent des problèmes d'alcoolisme.

Dans une revue de la littérature menée pour l'Association canadienne de la santé mentale, Kirsh (1983) mentionne que l'état de stress social chronique peut créer des risques à la santé physique. La liste des symptômes qui surviennent chez les gens non employés inclut la fatigue, une perte de poids, des pertes de connaissance, une nervosité et une agitation extrêmes, de la léthargie, une tension diminuée ; on parle de douleurs à l'estomac, de respiration rapide, d'insomnie et de difficultés de langage. De plus, les gens qui sont en chômage développent des habitudes de sommeil irrégulières, mangent en général moins de nourriture et d'une mauvaise qualité, fument plus, boivent plus de café et plus d'alcool et font moins d'exercice. Jahoda (1979) note que «lors de la dépression des années 30, plusieurs chercheurs se sont penchés sur les privations physiques, la malnutrition et plusieurs autres misères d'ordre économique qui étaient aussi le lot des personnes en chômage alors»...

Pour explorer les différentes atteintes à la santé mentale du jeune chômeur, nous nous guiderons sur une importante revue de la littérature réalisée par Demers (1982).

a) Indépendance : Entrer dans le monde du travail est une étape importante dans le passage à l'âge adulte. L'adolescent établit son indépendance et consolide son sentiment d'identité personnelle. Lorsqu'il est en chômage, il ne peut atteindre l'autonomie financière qui serait un facteur important de maturation. Il demeure donc dépendant de sa famille ou de l'État et cela constitue une expérience honteuse pour lui.

b) L'ennui : L'absence de choses à faire, de moyens pour en réaliser et de contacts avec des gens qui pourraient y contribuer deviennent rapidement des problèmes majeurs. Le jour se confond de façon imperceptible avec la nuit et les habitudes de sommeil changent. La structuration du temps imposée par le jour est rapidement perdue et au lieu de jouir d'une sensation de relaxation comme une personne qui travaille tout le jour lorsqu'elle est au repos, le jeune en chômage n'éprouve que de l'ennui et un certain degré de confusion. Il y a perte de direction, perte de buts relativement clairs qui mènent certains jeunes à l'apathie et au retrait et d'autres, à l'agitation. Les jeunes perdent ainsi le sens d'avoir un but et un idéal dans leur vie.

c) Diffusion de l'identité : Ces jeunes sont au sommet de leur adolescence, à un moment crucial où ils ont à faire face à leur identité. Or, l'acquisition d'un statut occupationnel contribue largement à l'évolution à l'âge adulte en définissant le sens de l'identité personnelle. Si le jeune est capable de se rendre compte que les causes du chômage lui sont extérieures et échappent à son contrôle, s'il a suffisamment confiance en lui-même et s'il a déjà expérimenté certains succès académiques, sociaux ou autres,

son identité personnelle et son estime de soi ne seront pas trop affectés, du moins pendant un certain temps. Toute expérience sociale réussie, dans le passé ou au présent contribue au processus de résolution de l'identité et ses effets bénéfiques peuvent se faire sentir toute la vie. Mais si le chômage se prolonge de façon extrême, même l'expérience du succès ne peut suffire à épargner les dommages à l'identité personnelle. De toute façon, peu de jeunes ont déjà expérimenté un réel succès social, académique ou professionnel.

d) Estime de soi : L'estime de soi est un élément important de l'état émotionnel de l'individu, elle détermine en grande partie la façon dont il se voit et il perçoit le monde. Plusieurs auteurs signalent que la perte d'emploi ou l'incapacité de trouver du travail se traduisent par une diminution de l'estime de soi. Cela peut conduire à la démoralisation et à une susceptibilité aux influences négatives (Levine, 1979). La faible estime de soi est un des plus importants facteurs de dépression et est associée à des problèmes sociaux comme l'alcoolisme, la toxicomanie, la criminalité, les maladies mentales et le suicide. Les gens qui en sont affligés sont en effet plus enclins à prendre des risques et à s'engager dans des activités dangereuses ou encore ils veulent s'évader d'eux-mêmes et de leur environnement.

e) Culpabilité et honte : Plusieurs jeunes en chômage sont humiliés par leur situation. Ils se demandent s'ils en sont responsables en se disant «j'aurais dû demeurer à l'école plus longtemps», et en plus, ils sentent que la société les censure. Cette attitude est d'autant plus dommageable qu'il est très important pour les adolescents de sauver la face à tout prix. Comme en plus ils sont très influençables par les groupes de pairs, leur honte est renforcée par le fait que certains adolescents traitent ceux qui ne trouvent pas de travail d'irresponsables ou de paresseux. Les jeunes chômeurs prennent alors une attitude défensive dont ils se départissent uniquement avec les personnes en qui ils ont confiance. Avec elles, ils seront capables de parler de leur tristesse, de leur défaillance, de leur culpabilité et de leur honte. Ces sentiments peuvent les porter à des ruminations excessives et à de la dépression. L'humiliation publique, particulièrement, les fait beaucoup souffrir, surtout si autour d'eux la majorité des jeunes et des gens plus âgés ont

trouvé du travail. Leur sentiment de culpabilité et leur honte augmentent si leurs parents et leurs proches les critiquent, même s'ils répondent de façon ouverte avec la défiance. La situation peut s'aggraver au point où leurs réponses vis-à-vis la société deviennent violentes.

f) Anxiété et peur : Les jeunes en chômage sont la proie de toutes sortes de peurs, plusieurs disent éprouver une anxiété flottante. Cela se traduit par des symptômes somatiques comme la transpiration, la pâleur, l'insomnie, des tremblements. Ils ressentent beaucoup leur insécurité tant financière que psychologique. Ils se sentent tendus la plupart du temps, ils ont l'air hagard. Ils expriment leurs peurs en disant qu'ils ne seront jamais capables de trouver un travail, qu'il n'y a pas de place pour eux dans la société, qu'ils vont toujours être dépendants. Ils sentent qu'ils sont de plus en plus rejetés par leur famille et par leurs amis. Mais ils ne sont pas capables de révéler ces sentiments en groupe, car ils doivent absolument garder la façade. Ils ne laissent transparaître cet inconfort que dans les entrevues individuelles.

g) Colère : Un grand nombre de jeunes chômeurs manifestent un certain degré de rancune et de colère. Cette colère peut être dirigée contre des individus (professeurs, parents, employeurs), contre des institutions (l'école, l'assurance-chômage, le gouvernement) ou contre la société en général. Quelquefois, la culpabilité ressentie les porte à retourner cette colère contre eux-mêmes. Habituellement, ils réussissent à contrôler cette colère et se bornent à l'exprimer verbalement. Mais cela débouche quelquefois en des accès de rage. Si le jeune est engagé dans des activités antisociales, dans la drogue ou dans des groupes déviants, sa rage contre la société peut s'exprimer de façon irrationnelle ou destructive.

h) Dépression : Plusieurs jeunes chômeurs présentent des affects ou une humeur dépressifs, mais la dépression clinique est beaucoup moins fréquente [...]. Mais ils sont en plus affligés par une diminution de l'estime de soi, des peurs, une haine dirigée contre eux-mêmes, des sentiments de culpabilité et de honte. Même si la psychothérapie peut aider ces jeunes, leur besoin primordial est de trouver un emploi. Il faut faire très attention de ne pas poser un diagnostic psychiatrique trop tôt, car la misère de ces jeunes est réelle et elle est réversible (Levine, 1979). Les

observations de Kirsh (1983) sont à peu près les mêmes. Elle signale que les jeunes se sentent humiliés et sont portés à se blâmer d'avoir abandonné l'école trop tôt ou de chercher de l'emploi de façon trop molle. Ils expriment toutes sortes de peurs et ressentent une insécurité financière. [...]

Que se passe-t-il quand un jeune est forcé de demeurer chez ses parents parce qu'il ne trouve pas de travail et doit dépendre d'eux ? Au moment où il devrait conquérir son indépendance, il est forcé de rester dépendant de sa famille. Les liens sont renforcés, le jeune est pris en charge totalement par sa famille, il reçoit d'elle logement et aide financière. La famille devient un refuge. Mais les relations familiales souffrent d'un

déséquilibre, car le jeune supporte mal sa dépendance qui renforce son sentiment de culpabilité. Bien souvent, les membres de la famille lui font sentir qu'il représente une charge et qu'il doit fournir des services en échange, en particulier en participant aux travaux ménagers. L'attitude des parents est donc déterminante dans la façon dont est vécue cette situation de chômage. Selon Braun (1979), la situation serait particulièrement grave pour les filles. Des conflits surgissent donc entre les parents et les enfants et, de plus, les relations entre frères et sœurs seraient perturbées. [...] Enfin, lorsque l'un des parents ou les deux ont aussi à faire face au chômage, la situation est particulièrement difficile.

Marie-Carmen Plante (1984), « La santé mentale des jeunes et le chômage », *Santé mentale au Québec*, n° 9, vol. 2, pp. 18-21.

Document 5



Image in Driss Al Andaloussi, « Le chômage peut ne pas être une fatalité », *Challenge Magazine*, n° 326 - 18 février 2015.